



POLITIQUE
DE LA FAMILLE
ET DES AÎNÉS

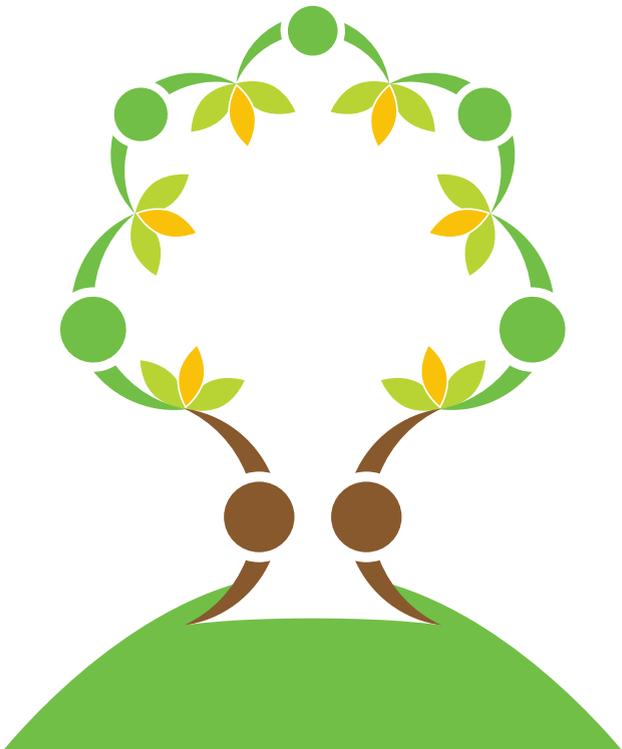


TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire.....	3
Mot de la responsable des questions Famille et aînés	3
Présentation du projet	4
Portrait de la population.....	5
Composition de l'offre immobilière	5
Caractéristiques des familles	6
Situation financière des familles	6
Les définitions	7
Orientations et objectifs.....	8
Nos valeurs.....	9
Axes d'interventions	10
Mécanisme de suivi.....	11
Plan d'action 2015-2018.....	12
Remerciements	15

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.



MOT DU MAIRE



Chers Candiacoises et Candiacois,

Les familles et les aînés sont au cœur même de notre société, l'assise sur laquelle repose notre évolution sociale. C'est pourquoi je suis d'avis que les pouvoirs publics ont le devoir de mettre en place des structures qui favorisent leur plein épanouissement.

Adopter une *Politique de la famille et des aînés*, c'est signifier à la population que le conseil municipal veillera à ce que les familles et les aînés profitent d'un milieu de vie qui offre une diversité de services répondant à leurs besoins, notamment en matière de sécurité, de loisirs, d'environnement, d'urbanisme, d'infrastructures de qualité et de transport. Valoriser la famille et les aînés a toujours été une priorité à Candiac qui, au fil des ans, a constamment amélioré les services et équipements destinés aux activités familiales.

Au nom du conseil municipal et de toute la population candiacoise, je tiens à remercier les membres du comité **Famille et aînés** pour leur travail remarquable, ainsi que tous les individus et organismes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de notre politique. En rendant publiques nos orientations, nous propulsons la cellule familiale en tant que force vive de notre milieu.

C'est avec fierté que j'invite la population de Candiac à prendre connaissance de notre nouvelle politique, en espérant que son contenu reflète l'importance que nous accordons à notre population.

Bonne lecture !

Normand Dyotte
Maire

MOT DE LA RESPONSABLE des questions Famille et aînés



Chers concitoyennes, concitoyens,

C'est avec une grande fierté que la Ville de Candiac vous présente une toute première politique qui vous est spécialement destinée ! Ainsi, nous nous engageons à toujours mettre de l'avant la famille comme valeur collective au cœur de nos stratégies d'action et à commencer la démarche MADA (Municipalité amie des aînés) instaurée par le ministère de la Famille du Québec.

Plus que jamais, la Ville de Candiac accordera une attention particulière au soutien à apporter aux familles et aux aînés pour assurer leur épanouissement. Le plan d'action qui découle de cette politique orientera d'ailleurs l'ensemble des décisions municipales à venir. En somme, soyez assurés que vos préoccupations sont et seront toujours une priorité pour le conseil municipal dans les années à venir.

Je me joins donc au maire et à mes collègues du conseil municipal pour féliciter tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration de cette politique. Merci pour votre importante contribution à notre enrichissement collectif.

C'est avec un énorme plaisir que je vous invite à consulter les pages suivantes. Désormais, pensons et agissons « **Famille et aînés** » !

Cordialement,

Marie-Josée Lemieux
Conseillère municipale, district Jean-Leman,
responsable des questions Famille et aînés



PRÉSENTATION DU PROJET

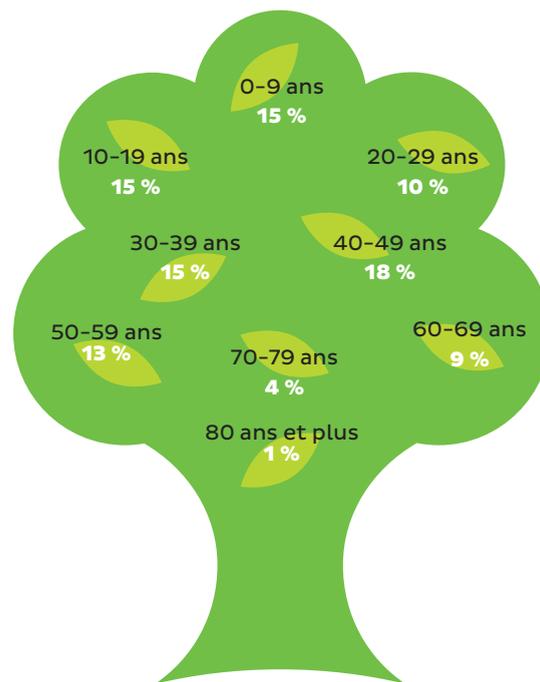
Candiac a entrepris la réalisation de sa *Politique de la famille et des aînés* afin de renforcer ses nombreux efforts pour offrir un cadre de vie harmonieux et adapté aux besoins de ces deux groupes. La mission de l'administration municipale est de reconnaître, dans chacun de ses secteurs d'activités, l'importance de toujours agir en fonction des besoins des familles et des aînés, afin de leur offrir un milieu de vie de qualité supérieure, respectueux de l'environnement et orienté vers le bien-être des générations actuelles et futures.

À cet effet, un comité **Famille et aînés** a été créé. Il regroupe des représentants de la municipalité, des membres d'organismes œuvrant sur le territoire ainsi que des parents de familles candiacoises. Le travail de ce comité a permis de définir la mission, les orientations et les axes d'interventions de la Politique en plus de clarifier le sens des mots « famille » et « aîné ».

PORTRAIT DE LA POPULATION

La population de la ville de Candiac a connu une croissance de 24,6 % entre 2006 et 2011, passant de 15 950 à 19 875 habitants. Il s'agit d'une augmentation beaucoup plus importante que celle observée à l'échelle de la MRC de Roussillon. En 2014, la population totale s'élevait à 20 686 personnes.

Durant cette même période, la population âgée de 0 et 19 ans a augmenté de 27 % à Candiac comparativement à environ 5 % sur le territoire de la MRC. Par ailleurs, la population de 65 ans et plus a connu une hausse deux fois plus rapide à Candiac (45 %) que dans les autres villes de la MRC (24 %). Toutefois, cette croissance doit être interprétée avec prudence puisque le nombre de résidents de 65 ans et plus est relativement faible. En effet, toujours entre 2006 et 2011, la population de ce groupe d'âge n'a augmenté que de 565 personnes, passant de 1 265 à 1 830.



COMPOSITION DE L'OFFRE IMMOBILIÈRE

En 2011, Candiac était principalement constituée de maisons unifamiliales non attenantes (63 %) et d'appartements ou d'immeubles de moins de cinq étages (23 %). Notons que les maisons jumelées ou en rangées composaient 14 % des constructions résidentielles.

Entre 2006 et 2011, la municipalité a vu son nombre de logements augmenter de 6 115 à 7 580. Il s'agit d'une augmentation de 24 % en cinq ans. Cette croissance est beaucoup plus importante que celle observée à l'échelle de la MRC de Roussillon, qui a vu son nombre de logements augmenter de 10 % au cours de la même période.

CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES

Selon le *Profil du recensement du Gouvernement du Canada* de 2011, une famille est constituée d'un couple marié ou vivant en union libre, ou encore d'une personne seule habitant avec au moins un enfant (17 ans et moins) dans le même logement. En 2011, on recensait un total de 5 890 familles sur le territoire de Candiac. Le tableau suivant illustre la composition des familles sur notre territoire.

Portraits de nos familles

805

FAMILLES MONOPARENTALES

Parent masculin : 220

Parent féminin : 585

3 085

FAMILLES BIPARENTALES

1 enfant : 1 035

2 enfants : 1 565

3 enfants et + : 485

2 000

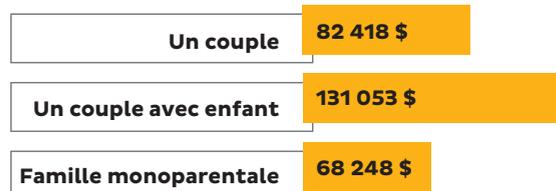
FAMILLES DONT LES ENFANTS ONT QUITTÉ LA MAISON

Source : *Profil du recensement 2011*

SITUATION FINANCIÈRE DES FAMILLES

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages du Gouvernement du Canada* de 2011, le revenu médian des familles de Candiac s'établissait à 82 418 \$. Ce revenu médian est beaucoup plus élevé que celui observé au niveau de la MRC de Roussillon qui se situait la même année à 68 383 \$, une différence de 20 %. Ce revenu est également plus élevé que le revenu médian des familles à l'échelle de la province, qui se situe à 68 170 \$.

Revenu médian de la famille



Source : *Profil de l'enquête nationale auprès des ménages 2011*

Après analyse, il est possible de relier ce revenu médian avec le degré de scolarité des Candiacois. Ces données permettent de constater que la population de Candiac est généralement plus instruite que celle de la MRC de Roussillon. En effet, la proportion de la population de 15 ans et plus sans certificat, diplôme ou grade représente seulement 10 % à Candiac alors qu'à l'échelle de la MRC, elle est près de 20 %. De plus, 34 % des Candiacois possèdent un diplôme universitaire contre 16 % pour la population du territoire de la MRC.

LES DÉFINITIONS

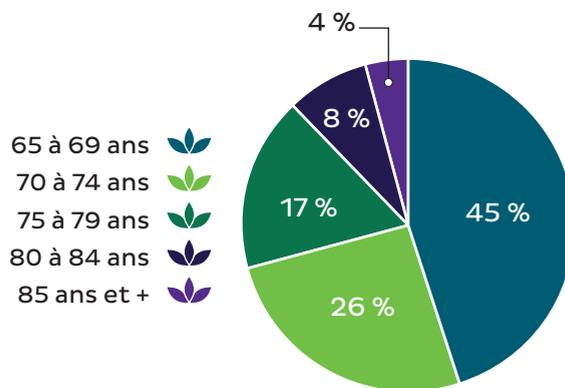
La famille

Dans le cadre de cette politique, le comité **Famille et aînés** a défini la famille comme étant un groupe intergénérationnel uni par divers liens de filiation ou d'union d'au moins deux personnes, dont une assume l'autorité parentale et l'autre est un enfant d'âge mineur. La famille est le noyau d'éveil à la vie, de la transmission des connaissances, des valeurs et du développement des solidarités entre ses membres et la collectivité. La famille est un milieu animé par un projet de vie commun en constante évolution.

L'aîné

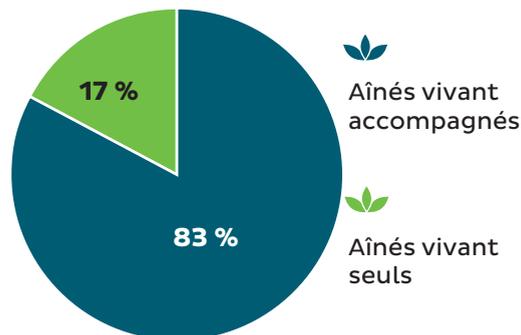
Dans le cadre de cette politique, l'aîné est une personne âgée d'au moins 65 ans, présente au sein de sa communauté et dont les besoins évoluent en fonction de son degré d'autonomie. Sa participation active varie selon ses capacités et son niveau d'intérêt.

Portrait des aînés



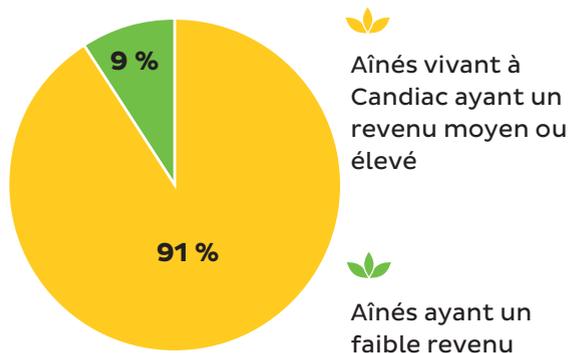
Source : Profil du recensement 2011

Habitation des aînés



Source : Profil du recensement 2011

Revenu des aînés



Source : Profil du recensement 2011

ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Afin d'éviter la dispersion des efforts, la Politique ne doit contenir que des mesures destinées spécifiquement aux familles et aux aînés.

Le comité **Famille et aînés** a défini six objectifs généraux.

Maintenir et améliorer

la qualité des services répondant aux besoins ainsi qu'aux attentes des familles et des aînés.

Favoriser

l'épanouissement et le mieux-être des familles et des aînés.

Accentuer

les communications auprès des citoyens sur l'ensemble des ressources offertes aux familles et aux aînés.

Encourager

la participation, la concertation et le partenariat de tous les intervenants concernés par les questions portant sur la famille et les aînés.

Promouvoir

l'adoption des saines habitudes de vie en facilitant la pratique de l'activité physique par les familles et les aînés.

Renforcer

le sentiment d'appartenance des familles et des aînés à leur communauté et au milieu de vie candiacois.

NOS VALEURS

À travers les valeurs que nous souhaitons véhiculer auprès de nos citoyens, quatre d'entre elles se démarquent plus particulièrement et font de Candiatic une ville si singulière.

FIERTÉ

Un sentiment de plénitude caractérise les Candiaticois qui, au-delà de la fierté d'appartenir à leur communauté, développent un fort sentiment d'appartenance.

BIEN-ÊTRE

Plus que jamais, les dirigeants de la municipalité accordent de l'importance au bien-être des citoyens. Pour atteindre et maintenir cet état, une bonne santé physique est essentielle. La foule d'activités et d'initiatives à caractère récréatif qui sont proposées vise cet objectif.

ACCESSIBILITÉ

Candiatic est une ville accessible à plusieurs points de vue : accès à nos équipements municipaux, accès à nos services, mais aussi, accès facile au maire, aux conseillers ainsi qu'au personnel de la Ville, peu importe le service. Ces échanges harmonieux et cordiaux font toute la différence.

ENVIRONNEMENT

Avec ses 15 000 arbres, peu de villes peuvent se vanter de posséder une telle forêt urbaine, devenue synonyme de bonheur de vivre à Candiatic. De là vient le désir des citoyens de s'imposer eux-mêmes des règles strictes en matière de protection de l'environnement et d'écologie.



AXES D'INTERVENTIONS

La Ville de Candiac reconnaît l'importance de son rôle dans l'épanouissement des familles et des aînés. Les enjeux sont nombreux pour répondre à leurs besoins. Quatre axes d'interventions ont été priorisés afin de progresser vers un idéal de vie commune.

1. Accessibilité et aménagement du milieu de vie

Une multitude de défis et de besoins se bousculent dans le quotidien des familles et des aînés. C'est pourquoi la Ville trouve important d'offrir aux citoyens un milieu de vie diversifié avec des services de qualité accessibles à tous.

La municipalité s'engage à :

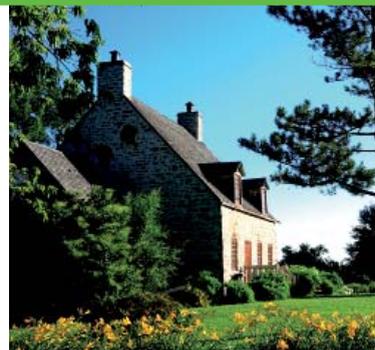
- poursuivre la bonification et l'ajustement de l'offre des transports et des déplacements actifs ;
- assurer une offre diversifiée d'habitations ;
- maintenir en bon état les installations et les aménagements.

2. Sécurité

Procurer un milieu de vie sécuritaire à ses résidants figure dans les priorités de la Ville. En effet, les attentes exprimées au niveau du sentiment de sécurité sont grandes. Les citoyens recherchent la quiétude afin d'évoluer et de s'épanouir pleinement.

La municipalité s'engage à :

- rendre plus sécuritaires les espaces publics ;
- encourager les relations de bon voisinage ;
- favoriser les relations entre les services de sécurité publique et les citoyens.





3. Loisirs, culture et vie communautaire

Les loisirs occupent une place importante dans la vie des familles d'aujourd'hui. Un milieu de vie dynamique permet de développer un sentiment d'appartenance, de tisser des liens entre les différentes générations, en plus de créer de saines habitudes de vie. La Ville accorde une grande importance à son offre de services afin de répondre aux attentes de sa population.

La municipalité s'engage à :

- offrir des loisirs diversifiés, de qualité, sécuritaires et accessibles à tous ;
- soutenir les organismes communautaires, culturels et sportifs ;
- favoriser de saines habitudes de vie ;
- encourager et favoriser une offre culturelle variée.

4. Communications

Accentuer les communications est une priorité pour la Ville de Candiac. Il est important de s'adapter aux différents outils de communication en constante évolution.

La municipalité s'engage à :

- faire connaître les différents organismes et services aux citoyens ;
- développer un sentiment d'appartenance ;
- assurer la visibilité des services.

MÉCANISME DE SUIVI

Un comité regroupant un élu, des citoyens et des représentants des services municipaux sera mis sur pied. Ses membres veilleront à assurer le suivi des suggestions émises par les résidents lors d'une consultation publique qui s'est tenue en mai 2015 ainsi qu'à assurer la bonne démarche de la réalisation du plan d'action triennal élaboré dans le cadre de la *Politique de la famille et des aînés de Candiac*.

PLAN D'ACTION 2015-2018

POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS

Champ d'action : accessibilité et aménagement du milieu de vie

Constat : problématiques dans l'offre de transport

Objectif : poursuivre la bonification et l'ajustement de l'offre des transports et des déplacements actifs

- améliorer le plan de mobilité durable
- inciter les commerçants à installer des supports à vélos et des bancs près des commerces
- faire connaître les services existants en matière de transport
- faire l'inventaire du matériel favorisant le déplacement actif
- bonifier les aménagements pour les déplacements actifs
- bonifier la connectivité des sentiers multifonctionnels
- améliorer le déneigement des pistes cyclables

Constat : absence d'habitations pour les aînés

Objectif : diversifier l'offre des habitations

- prioriser une offre d'habitations pour les aînés
- favoriser la mixité résidentielle et commerciale dans les futurs développements
- encourager la présence de maisons intergénérationnelles sur le territoire

Constat : besoin d'améliorer les espaces de loisirs

Objectif : entretenir les installations et les aménagements

- adapter les espaces et le mobilier urbain aux besoins des jeunes familles et des aînés
- prévoir des aires de repos et des îlots de fraîcheur dans tous les parcs

Champ d'action : sécurité

Constat : perception d'insécurité chez certains citoyens

Objectif : rendre plus sécuritaires les espaces publics

- sensibiliser les citoyens à l'importance de la sécurité routière
- modifier l'aménagement des trottoirs et des pistes cyclables aux intersections stratégiques
- identifier et modifier le format de l'affichage publicitaire réduisant la visibilité des usagers dans les abribus
- améliorer l'entretien et l'éclairage des sentiers piétonniers

Constat : manque de relations entre les citoyens

Objectif : favoriser les relations de bon voisinage

- maintenir les ventes-débaras
- supporter les fêtes de quartier

Constat : manque de présence des services de sécurité

Objectif : favoriser les relations entre les services de sécurité publique et les citoyens

- maintenir le service de patrouille à vélo
- maintenir et faire connaître le programme PAIR
- prévoir la présence des services de sécurité lors des événements publics
- analyser la possibilité de réaliser une activité en lien avec la caravane des aînés
- implanter un service de premiers répondants

Champ d'action : loisirs, culture et vie communautaire

Constat : besoin de consolider les services offerts

Objectif : offrir des loisirs diversifiés, de qualité, sécuritaires et accessibles à tous

- ajuster l'offre de loisirs pour la rendre accessible à tous
- offrir des commodités lors des événements de loisirs
- analyser la faisabilité de se doter d'un centre aquatique

Constat : nécessité de s'ajuster aux besoins des organismes

Objectif : soutenir les organismes communautaires, culturels et sportifs

- dresser le portrait des besoins des organismes
- définir et encadrer l'appui aux organismes
- faire connaître les politiques et les programmes existants
- reconnaître et promouvoir l'engagement bénévole
- favoriser la participation des organismes lors des événements publics
- adhérer au projet *Au cœur de la communauté*
- analyser les besoins de soutien aux travailleurs de milieu

Constat : promotion insuffisante des saines habitudes de vie

Objectif : favoriser les saines habitudes de vie

- promouvoir le projet *Bonne boîte, bonne bouffe*
- sensibiliser les citoyens à la marche et au transport actif
- offrir un choix santé lors des événements
- créer un marché itinérant saisonnier
- maintenir l'ouverture des patinoires extérieures le plus longtemps possible
- implanter le bac de compostage

Constat : développement de la culture en pleine évolution

Objectif : encourager et favoriser une offre culturelle variée

- promouvoir les nombreux services de la bibliothèque
- poursuivre la présentation des spectacles extérieurs *Candiac en musique*
- inventorier l'offre culturelle par groupes d'âge
- adapter l'offre culturelle aux besoins des familles et des aînés
- élargir le programme *Lire et faire lire*
- encourager la littératie familiale

Champ d'action : communications

Constat : déficience de la promotion de nos organismes

Objectif : faire connaître les différents organismes et services aux citoyens

- maintenir la visibilité des organismes à l'intérieur des publications municipales ainsi que lors des événements
- promouvoir les services de nos organismes lors de leurs activités et événements
- maintenir la tenue de la Féria de la rentrée
- se doter d'un aide-mémoire regroupant les incontournables par groupes d'âge
- réviser le contenu de la pochette de bienvenue des nouveaux résidents ainsi que son mode de distribution
- travailler conjointement avec la direction des écoles

Constat : faiblesse du sentiment d'appartenance

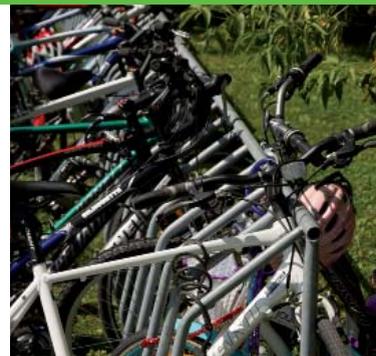
Objectif : favoriser l'implication citoyenne

- développer une relation de proximité en créant une ambiance d'échanges entre le conseil municipal et les citoyens
- encourager la tenue d'événements pour la famille
- créer des activités d'intégration et de participation citoyennes

Constat : lacune dans la transmission de l'information

Objectif : assurer la visibilité de l'information par le biais des nouveaux moyens de communications

- informer les citoyens par le biais des divers outils de communication de la Ville, dont le site web
- faire connaître le programme de remboursement aux athlètes et aux artistes qui participent à des activités à l'extérieur de la municipalité





REMERCIEMENTS

Sandra Blouin, agente aux relations communautaires et médiatiques, Régie intermunicipale de police Roussillon

Martin Crête, président du Programme Action Jeunesse Candiac (Maison des jeunes l'Antidote)

Josée Labrecque, citoyenne

Francine Laliberté, directrice de la Maison de la famille Kateri

Isabelle Leduc, chef de division – Culture et vie communautaire, Service des loisirs

Marie-Josée Lemieux, conseillère municipale, district Jean-Leman, responsable des questions Famille et aînés

Isabelle Lizée, directrice adjointe, Carrefour Action municipale et famille

Cynthia Maheu, agente de promotion des saines habitudes de vie, CISSS Montérégie-Ouest

Hélène Marceau, directrice, Service des loisirs

Marie-France Montpetit, agente culturelle, Service des loisirs

Bénédicte Stordeur, citoyenne

Francine Turnblom, citoyenne

Jean Vocino, citoyen et membre de la FADOQ

LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS
est une publication de la Ville de Candiac.

Photos: Ville de Candiac et Club photo Roussillon

Août 2015 - www.candiac.ca



POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DES AINÉS

Du tronc, représentant nos aînés, naît un feuillage de parents et d'enfants. Tous sont unis les uns aux autres en formant une chaîne humaine, symbole de vivre et grandir en communauté. Cet arbre est solide, harmonieux et démontre la transmission de nos connaissances et de nos valeurs d'écoute, de partage et d'entraide aux nouvelles générations.